



BOIS DE FEU

La Bourgeoisie de Vionnaz met à disposition de la population de la Commune de Vionnaz, pour ses besoins personnels :

► **Des lots de bois de feu feuillu "sur pied", arbres à exploiter par vos soins**

Disponible

dès mi-novembre 2021

Conditions de vente

Fr. 1.- le lot pour les bourgeois et Fr. 5.-/stère pour les non-bourgeois (à payer au moment de l'inscription)

Particularité

Il s'agit de bois "sur pied" pour l'exploitation duquel un minimum d'équipement et d'expérience est indispensable.

Les lots sont de l'ordre d'env. 5-6 stères, leur nombre est limité et il ne sera attribué qu'un lot par ménage. **Ceux-ci seront tirés au sort sur place** (présence obligatoire). Les commandes se font par inscription préalable. Un règlement détaillé concernant l'exploitation vous sera remis. Les coupes se composent de feuillus divers. Les lots se situent :

- **Secteurs à définir selon le nombre d'inscriptions**

Les personnes intéressées ont l'obligation de se présenter au bureau communal à Vionnaz, selon les horaires d'ouverture, **où leur inscription sera enregistrée et contresignée, d'ici au vendredi 12 novembre dernier délai - Tirage au sort le samedi 20 novembre 2021**

► **Du bois de feu en billes longues (bois non débité, longueur 4 m. et plus)**

Disponible

Durant l'hiver 2021/2022

Délai de commande

mardi 1^{er} décembre 2021 auprès du Triage forestier du Haut-Lac, 079 622 68 94 ou e-mail : info@foretsduhautlac.ch

Quantité

5 à 15 stères par ménage

Conditions de vente

1. Des lots vendus en bord de route, secteurs à définir.
2. **Ou livraison par camion à domicile** ou sur un lieu à définir pour ceux qui ne disposent pas de suffisamment de place chez eux. Prix : Fr. 72.-/stère, livraison minimum 5 stères

► **Bois de feu feuillu, débité et fendu en bûches de 25/33/50 cm**

S'adresser au Triage forestier du Haut-Lac à Muraz, uniquement la journée et en semaine au 076 222 59 71 ou par e-mail d.delavy@foretsduhautlac.ch

Renseignements complémentaires uniquement la journée et en semaine auprès de M. François Rouiller, garde-forestier (079 622 68 94).

L'Administration communale